



46^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
19 au 29 janvier 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes de l'APF
- M. Éric Lefebvre (Arthabaska), président délégué de la section du Québec de l'APF et vice-président et rapporteur de la commission politique de l'APF
- M^{me} Geneviève Hébert (Saint-François), rapporteure au sein de la commission des affaires parlementaires de l'APF
- M. Samuel Poulin (Beauce-Sud), représentant de la section du Québec au sein du Réseau des jeunes parlementaires
- M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice par intérim de la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- M. Pascal Beausoleil, conseiller au cabinet du président
- Conseillers en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes de l'APF, le Réseau des femmes parlementaires et le Réseau des jeunes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant la Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par ces instances. Il s'agit de la seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en assemblée plénière. Préalablement à la tenue de cette dernière, l'APF réunit le Bureau, les deux réseaux et les quatre commissions permanentes.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Consolider le leadership de l'ANQ et de la section du Québec au sein de l'APF.

- Lors de la réunion du Réseau des femmes, la présidente, M^{me} Maryse Gaudreault, a proposé la création d'une bourse à l'occasion du 20^e anniversaire du Réseau qui aura lieu en 2022. Ce leg permettra de récompenser une personne ou une organisation œuvrant sur les questions liées à la condition féminine.
- Pendant la réunion du Bureau, le président de la section du Québec, M. François Paradis, a proposé de reporter certaines dépenses proposées pour l'année 2021 afin de réduire les charges du budget en cette période de pandémie. Il a également demandé qu'une section contenant les exigences en matière de mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie soit ajoutée au cahier de charge destiné aux sections hôtes des activités de l'APF. Ces propositions ont été soutenues par les autres membres et retenues.

Obtenir des suivis sur les priorités du Québec inscrites au cadre stratégique de l'APF: transparence, bonne gouvernance, modernisation des pratiques, égalité entre les sexes, etc.

- Pendant la réunion du Groupe de travail pour la révision des Statuts de l'APF, le représentant du Québec et vice-président de la commission politique, M. Éric Lefebvre, a rappelé l'importance accordée par le Québec à l'égalité entre les sexes et soutenu que la notion de zone de parité au sein des sections de l'APF soit encouragée.
- Dans le cadre de la réunion du Réseau des femmes parlementaires, la présidente, M^{me} Maryse Gaudreault, a mentionné que dans le contexte de révision des Statuts de l'APF, il importait que l'organisation veille à favoriser une meilleure représentation des femmes parlementaires au sein de ses instances.
- Lors de la période d'échange entre les parlementaires et la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Louise Mushikiwabo, le président François Paradis a

questionné cette dernière sur les actions qui peuvent être posées par les parlementaires afin de rétablir la confiance envers la démocratie et renforcer ses institutions. La Secrétaire générale a répondu qu'il importait de s'impliquer à temps afin de désamorcer les crises et d'offrir un accompagnement continu permettant le respect des normes et principes contenus dans la Déclaration de Bamako, rappelant ainsi l'importance de la coopération interparlementaire.

Présenter les différents projets de coopération interparlementaire au sein desquels l'ANQ est investie et promouvoir son expertise et celle des personnes désignées.

- Le président de l'ANQ, M. François Paradis, a soumis les demandes de subvention de l'APF pour le Programme international de formation parlementaire ainsi que l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones pour l'année 2021. La possibilité de tenir ces activités de renforcement des capacités sera examinée selon l'évolution des conditions sanitaires.

Proposer l'étude de thèmes prioritaires sur la scène internationale et faire valoir l'expertise québécoise sur chacun d'eux.

- Au sein de la commission politique, le vice-président et rapporteur, M. Éric Lefebvre, a présenté son thème d'étude sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de la personne et l'État de droit. Il a proposé aux membres de s'attarder sur des sous-thèmes, soit les données personnelles et les élections. Les membres ont souhaité que les deux sous-thèmes soient abordés.
- Lors des travaux de la commission des affaires parlementaires, la rapporteure M^{me} Geneviève Hébert a signifié son intérêt pour participer à l'étude d'un nouveau thème portant sur la lutte à la désinformation.
- Le président est intervenu lors du débat général portant sur les parlements face à la crise de COVID-19. Il a mentionné l'implication et l'intérêt du Québec pour la recherche scientifique collaborative et l'importance que les décisions publiques soient guidées par les principes de développement durable, domaine dans lequel l'Assemblée s'illustre particulièrement. Il a également rappelé que les parlements devaient continuer de partager leurs bonnes pratiques afin de bénéficier de l'expérience de chacun.

Promouvoir les bonnes pratiques de l'ANQ, notamment en matière de représentation de la société au sein du Parlement et de rapprochement entre le Parlement et les citoyens.

- À titre de rapporteure au sein de la commission des affaires interparlementaires, M^{me} Geneviève Hébert a présenté l'évolution de la préparation d'un guide des bonnes pratiques sur l'ouverture des parlements, notamment sur le rôle que peuvent jouer les parlementaires eux-mêmes pour rapprocher leur institution des populations qu'ils représentent.

S'assurer que l'une des priorités du mandat à la présidence du Réseau des femmes parlementaires, soit l'adoption d'une politique-cadre pour lutter contre le harcèlement, est bien comprise et reçoit les appuis des membres.

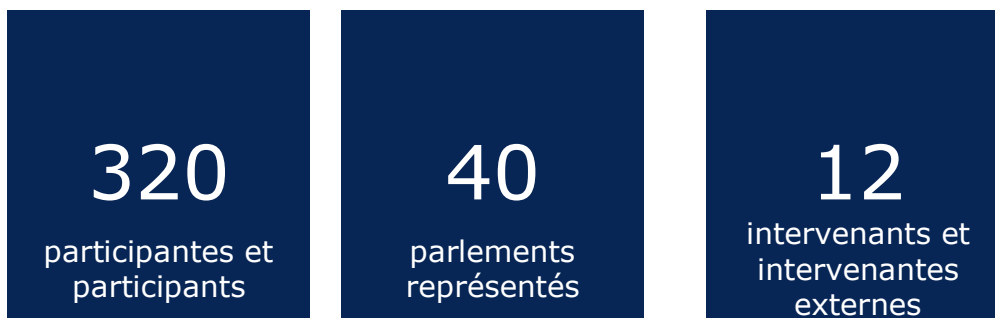
- La présidente a fait rapport de l'avancement des travaux du Groupe de travail qui a été formé afin d'atteindre cet objectif. Elle a expliqué que, lors de la réunion virtuelle du 8 décembre dernier, le Groupe avait débuté la préparation du canevas pour cette politique en discutant de son champ d'application et de la définition du harcèlement.

AUTRES RÉSULTATS

Le rapport final de la section du Québec sur le décrochage scolaire dans la Francophonie est terminé et sera déposé avec un projet de résolution lors de la prochaine réunion de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles.

Les rapports de la section du Québec au sein de la commission de la coopération et du développement, sur le suivi des négociations de l'Organisation mondiale du commerce et la revitalisation des territoires ruraux, seront à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de cette commission.

STATISTIQUES



SUIVIS

La 47^e Session de l'APF devrait avoir lieu à Montréal en juillet 2022. La section canadienne en sera l'hôte.